

## COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

### Séance du 16 avril 2020

Dix points à l'ordre du jour de cette réunion d'avril, elle aussi tenue en audio comme celle de mars. Celle de mai se déroulera-t-elle sur le même mode ? Souhaitons que non si cela traduit une véritable amélioration de la situation sanitaire.

Actualité oblige, 3 des 4 points abordés ci-dessous sont en lien direct avec cette crise. Quant au 4<sup>ème</sup>, on vous laisse le découvrir...

#### **POINT D'INFORMATION SUR LES MESURES COVID-19**

**Commençons par un point d'actualité !** Il n'y a toujours pas de situation grave, ni hospitalisation parmi le personnel CEAPC et c'est tant mieux. 12 salariés sont quand même arrêtés pour des cas suspectés ou avérés Coronavirus, 53 le sont pour garde d'enfants et 33 pour des affections de longue durée.

**Côté protection**, le problème de réception des gants, masques et lingettes reste en souffrance et semble insoluble. Les choses vont heureusement un peu mieux du côté des plexiglass et du gel.

Il n'y a plus que **2 agences fermées** et 720 salariés sont désormais équipés en PC portable auxquels s'ajoute la capacité offerte à 600 autres de se connecter à partir de leur PC personnel.

Au niveau de l'action de soutien des banques à leurs clients, 4000 demandes de report d'échéances ont été reçues et sont en cours de traitement par la Task Force Crédit BDD.

Pour ce qui concerne les **Prêts Garantis par l'Etat (PGE)**, les 300 demandes reçues à la BDR sont presque toutes traitées. C'est beaucoup plus compliqué sur la clientèle Pro BDD. La Task Force clairement sous-dimensionnée a reçu + de 3000 demandes...

Suite aux dernières annonces d'Emmanuel Macron, l'entreprise se prépare au futur déconfinement annoncé à partir du 11 mai. Une décision est toutefois déjà prise. Celle de **ne pas organiser de formations présentielles avant l'été**, ce qui aura certainement un impact sur le plan et le déroulé futur. Ça sent le retour massif au E-Learning au 2<sup>nd</sup> semestre...

D'une manière plus générale, les élus ont une nouvelle fois déploré de n'être associés à aucune des discussions qui touchent à cette crise dont l'exception ne semble pas suffisante à nos dirigeants pour dépasser leurs dogmes. Si le coche a été raté pour le confinement, nous entendons ne pas être traités de la même manière pour le déconfinement sur lequel beaucoup de questions se posent.

*Le retour au travail et le service à la clientèle se fera-t-il sous condition de port du masque ? Les locaux professionnels seront-ils décontaminés ? Le travail en équipe complète sera-t-il de nouveau possible ? Le télétravail sera-t-il toujours encouragé ? Le restaurant d'entreprise sera-t-il rouvert ?*

Voilà quelques points non exhaustifs sur lesquels nous entendons bien faire entendre notre voix.

#### **POSE DES JOURS RTT ET CET EN ACCORD AVEC L'ORDONNANCE DU 26 MARS**

Après la cacophonie qui a suivi la décision et l'annonce patronale (Cf notre note *L'inutile conflit*) de soustraire 5 jours de congés à l'ensemble du personnel, nous avons enfin pu débattre entre partenaires sociaux de ce point même si cela est la 1<sup>ère</sup> fois que le CSE est consulté sur un sujet dont la mise en application est déjà réalisée. Nous vivons, paraît-il, dans un monde un peu fou.

Côté bilan, moins de 10 salariés auraient refusé de s'exécuter et seront donc bientôt débités de 5 jours RTT ou CET en application des ordonnances.

**Reste que cette mesure ne s'applique que sur le mois d'avril** et le problème demeure pour les mois suivants et particulièrement celui de mai ? Après avoir habilement incité ses salariés à prendre des congés payés, l'entreprise reste toujours dans l'espace juridique qui lui permet de leur imposer 10 jours de RTT en plus. Entend-elle utiliser ce droit ? Intégrera-t-elle ces 5 jours de congés dans son droit de 10 ? A ces questions, le flou qui a entouré les réponses de l'employeur ne nous a guère rassurés.

## **INTERETS AUX PARTS SOCIALES**

Comme les autorités bancaires françaises et européennes n'ont pas encore émis de préconisations sur les Parts Sociales telles que celles faites pour les dividendes, la CEAPC va proposer à son Assemblée Générale le report du paiement des intérêts à fin septembre 2020 dont le taux sera d'ailleurs fixé à **1,2%**.

Comment sera perçue cette décision par les sociétaires ? Quelles conséquences pourrait-elle avoir sur notre collecte et nos fonds propres ? Pas de réponse claire sur le sujet hormis une certitude ! Il va falloir être convaincant et pédagogue dans les prochaines semaines...

## **NOUVEL OUTIL DE PILOTAGE DU RESEAU BDD**

Petit conseil aux commerciaux... Profitez bien de la douce accalmie actuelle sur le suivi de votre activité commerciale et des tableaux de suivi qui la composent, ça ne va pas durer...

Pendant que certaines et certains s'attachent depuis la mi-mars, parfois non sans risques, à garantir un service minimum et de qualité à nos clients, d'autres s'évertuent à leur manière, à préparer l'après crise. **Un nouvel outil**, dit de pilotage pour les uns, **de flicage et de pression** pour les autres, va opportunément être livré avec le retour à la normale.

Tout part du constat qui veut que les taux et marges de crédit vendus en CEAPC soient inférieurs à la moyenne des CE, détériorent notre MNI et minorent notre PNB. Que des éléments de concurrence, de localisation, de coût de ressource, de contexte de taux, de marché ou d'environnement économique expliquent tout ou partie du constat a été astucieusement occulté de l'analyse. Qu'une moyenne suppose qu'il y en aura toujours en dessous pour qu'existent ceux du dessus n'émeut pas plus nos dirigeants qui voient, en ce constat l'occasion rêvée et en cet outil le moyen de contraindre chaque commercial de la CEAPC à produire demain plus de PNB crédit qu'aujourd'hui.

**Alors soyons lucides !** La bête nous sera bien évidemment vendue comme un énième objet d'accompagnement et d'épanouissement professionnel. Rien ne permet d'ailleurs d'affirmer qu'ici ou là, ce ne sera pas le cas.

Mais cet instrument sera surtout **l'outil parfait pour qui rêve de classer les individus** entre eux. **Le Benchmark à l'échelle individuelle en quelque sorte !** Ainsi, l'ensemble de la ligne managériale (du directeur d'agence au directeur de région) pourra d'abord contrôler, surveiller et connaître la contribution au PNB de crédit (taux, frais de dossier, assurance, caution...) de chaque commercial. Ensuite, l'outil lui permettra, dans un souci d'accompagnement bien évidemment, de la comparer à celle de ses collègues directs mais aussi à la moyenne de la CEAPC et même à la moyenne de l'ensemble des CE. Indispensable n'est-ce pas de savoir pourquoi l'on vend moins cher à Bordeaux qu'à Tourcoing ?

C'est dire si ceux qui voudront en détourner l'usage auront une variété de voies et de moyens de pression à leur disposition.

Quant à celles et ceux qui pensent qu'après cette crise mondiale, le monde ne pourra plus être le même, et bien ces doux rêveurs en seront là encore pour leurs frais.

---

*D'autres points auraient mérité que l'on s'y arrête... Le bilan des mesures salariales 2019 et la situation des effectifs à fin mars par exemple...*

*Les sommes allouées au 1er étant inférieures de 250 K€ à celui de l'an passé et les effectifs ayant encore diminué de 19 unités en un an sur le 2nd, nous avons pensé que cela faisait assez de mauvaises nouvelles comme ça.*

---

### **Vos élus Syndicat Unifié-Unsa au Comité Social et Economique,**

*Brahim BENNIS, Joelle BIROT, Fabienne CAUQUIL, Philippe CAZEAU, Patrick COLIN, Sébastien COMMUN, Henri DECKE, Stéphane DE-ROSSI, Stéphane DUMAS, Sylvie FOIX, Cécile GARDEN, Nathalie HURTAUD, Christine JOLIEY, Sylvie LAFITTE, Patrick PAJEAU, Frédéric PARROT, Valérie PHAP, Geneviève ROY, Philippe SALESSE, Christelle SOULIER, Nadège TURRO, Christophe VIAUD.*